



Financé par
l'Union européenne

AFRICA-EUROPE PARTNERSHIPS FOR CULTURE

WEST AFRICA

- *Informations sur le projet*
- *Précisions sur les appels à candidature*
- *Guide de candidature*

Mis en oeuvre par:



**GOETHE
INSTITUT**

Sprache. Kultur. Deutschland.

Résumé du projet

Le projet partenariat Afrique Europe pour la culture s'inscrit dans un vaste programme continental qui se décline de façon opérationnelle en 3 composantes.

La **composante continentale** qui couvre l'Afrique Sub-Saharienne sur des thématiques bien précises. La **composante Afrique australe** qui couvre les pays au Sud du continent et la composante Ouest africaine.

Le **volet Afrique de l'Ouest** des partenariats Afrique-Europe pour la culture vise à renforcer la collaboration culturelle entre 15 pays d'Afrique occidentale et l'Union européenne.

Cette initiative de 36 mois, mise en œuvre par le Goethe-Institut avec un financement de l'UE à hauteur de 10.000 euros, a pour but de consolider la coopération culturelle régionale et internationale, notamment par l'internationalisation du secteur des festivals.

A cet effet, 6 domaines culturels sont concernés à savoir : le Cinéma et l'animation, la littérature, le Patrimoine, la Musique, les arts de la scène et les arts visuels.

Mis en oeuvre par:

Cibles & partenaires

Le programme a pour **cible** les organisations à but non lucratif, les organisations non gouvernementales, ainsi que les praticiens créatifs et artistiques (individus et organisations).

La **mise en œuvre** du projet se fait en étroite collaboration avec les ministères en charge de la culture des pays concernés afin de s'assurer de la capitalisation des résultats et de la durabilité des actions.

- **Pays d'intervention et équipe :**

Le projet intervient dans les 15 pays selon une organisation territoriale en clusters ou groupe de pays. Cette organisation correspond à la répartition spatiale des bureaux du Goethe Institut en Afrique de l'Ouest.

Mis en oeuvre par:

Cibles & partenaires

Il s'agit :

Du cluster **Burkina Faso**, Mali, Niger dont le bureau est à Ouagadougou

Du cluster **Togo**, Bénin dont le bureau est à Lomé

Du cluster **Côte d'Ivoire**, Guinée, Liberia et Sierra Leone dont le bureau est à Abidjan

Du cluster **Sénégal**, Cap vert, Guinée Bissau, Gambie dont le bureau se trouve à Dakar

Du cluster du **Ghana** dont le bureau se trouve à Accra

Du cluster **Nigeria** dont le bureau à Lagos

Le management de la composante **Afrique de l'Ouest** est assuré par une équipe pluridisciplinaire composée de 18 personnes dont les 12 résident par binômes coordinateur de cluster et assistant chargé des finances et des subventions dans les 6 bureaux où se trouvent les bureaux de **Goethe-Institut**, à savoir le Burkina Faso, le Togo, le Sénégal, la Côte D'Ivoire, le Nigeria et le Ghana.

Une équipe transversale de 6 personnes agissant sur toute la région est basée à Ouagadougou.

Mis en oeuvre par:



Comprendre un appel à projets Objectifs du financement

- Renforcer la co-création et la coopération culturelles entre l'UE et l'Afrique, ainsi qu'au sein même de l'Afrique, entre artistes, créateurs et professionnels de la culture, et promouvoir le dialogue interculturel, la diversité culturelle et la compréhension mutuelle entre les peuples d'Europe et d'Afrique.
- Renforcer les partenariats entre les plateformes, les événements et les organisations culturels.
- Doter les professionnels et les artistes des festivals d'Afrique de l'Ouest des compétences nécessaires pour s'engager à l'international.

Mis en oeuvre par:

Qui peut candidater?

Les artistes, les promoteurs de festivals, les techniciens, les professionnels de la culture, les organisations culturelles.

Ce que recherche vraiment le bailleur

- Amélioration des capacités organisationnelles des festivals ouest-africains.
 - Promotion de la collaboration entre les festivals ouest-africains opérant dans le même secteur culturel.
 - Promotion du jumelage entre les festivals ouest-africains et européens.
- Création d'un environnement favorable à la mobilité des artistes.

Mis en oeuvre par:

Les erreurs les plus fréquentes

- Dossier incomplet
- projet flou, manque d'impact
- budget incohérent

Les critères clés de sélection

- Statut juridique : Le candidat doit être une personne morale enregistrée dans l'un des quinze (15) pays participant au projet : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.
- Organisations éligibles : Toute organisation publique ou privée active dans les domaines culturels suivants peut participer : cinéma, audiovisuel et animation, patrimoine, littérature, musique, arts du spectacle, arts visuels.
- Chaque organisation ne peut présenter qu'un seul projet. Toute organisation qui soumet plus d'un projet sera disqualifiée.
- Expérience : Le candidat doit être légalement enregistré et opérationnel dans l'un des pays du projet depuis au moins cinq ans, avec une expérience avérée dans son secteur d'activité.

Mis en oeuvre par:



Les critères clés de sélection

- pertinence du projet
- impact culturel et social
- faisabilité
- capacité de gestion : Les candidats doivent être capables de fournir les éléments suivants :
 - États financiers des deux dernières années : ceux-ci doivent être vérifiés. Ils servent à évaluer la capacité financière de l'organisation et son aptitude à gérer les fonds de subvention de manière responsable.
 - Justificatif de compte bancaire : il sert à confirmer que l'organisation dispose d'une relation bancaire formelle et opérationnelle pour recevoir et gérer des fonds.
 - Document d'enregistrement fiscal : il sert à vérifier que l'organisation est en conformité avec la loi et reconnue par les autorités nationales.
 - Trois derniers relevés bancaires : ils servent à évaluer la capacité financière.

Mis en oeuvre par:

Comment structurer son projet?

- Idée → objectif → résultats
- Public cible
- Activités prévues

Comment construire un bon budget?

- Dépenses réalistes
- Coûts liés au personnel du projet
- Organisation d'événements (retraites, présentations)
- Financement de la coproduction
- Déplacements, Hébergement, Activités de sensibilisation
- Coûts liés à l'accessibilité (par exemple, adaptation pour les personnes handicapées)
- Durabilité environnementale
- Coûts de mobilité (transport international et local des artistes, techniciens et partenaires)
- Formation de courte durée pour les acteurs du festival (artistes, techniciens et partenaires)
- Honoraires des artistes
- Participation à des événements culturels internationaux ou nationaux impliquant des acteurs internationaux

Mis en oeuvre par:

Cohérence avec les activités

Les activités peuvent également inclure, entre autres :

- Le développement de collaborations et de coproductions et la création de circuits de festivals pour les artistes et les professionnels
- L'organisation de mobilités professionnelles et/ou de personnel entre les festivals
- Des visites de grands festivals, salons, événements et réseaux professionnels européens
- Le développement/pilotage de concepts de marketing international.

Les activités doivent inclure des mesures visant à faciliter la participation des femmes (avec pour objectif d'atteindre 50 % de participation) et des personnes handicapées, ainsi que des pratiques respectueuses de l'environnement.

Mis en oeuvre par:

Erreurs à éviter (coûts inéligibles) :

- Remboursement de dettes : coûts liés au remboursement de dettes existantes.
- Achat de terrains ou de bâtiments.
- Pertes de change.
- Financement de démarrage ou capital initial utilisé pour lancer une nouvelle entreprise.
- Coûts liés à la levée de fonds supplémentaires et à d'autres activités de collecte de fonds.
- Coûts opérationnels de l'organisation et activités non directement liées aux projets.
- Compléments de salaire.
- Coûts non engagés pendant la période de mise en œuvre du projet. Achat d'alcool.

Mis en oeuvre par:



Comment valoriser l'impact de son projet ?

- Pourquoi ton projet compte?
- Qui en sont les bénéficiaires?
- Effets à long terme

Mis en oeuvre par:

Bien rédiger son dossier

- Être clair
- Éviter le jargon
- Aller à l'essentiel

Pertinence et cohérence de la proposition : Les objectifs de la proposition sont alignés avec ceux du projet Partenariat Afrique-Europe pour la Culture. Les activités proposées permettent d'atteindre les résultats attendus. La stratégie de mise en œuvre est claire et cohérente.

Réalité du budget proposé : Le budget proposé permet de mener efficacement les activités pour atteindre les résultats attendus.

Collaboration avec d'autres festivals africains et/ou européens et mobilité des artistes : La proposition présente clairement des activités favorisant les échanges entre festivals africains et/ou entre festivals africains et européens. La proposition encourage la mobilité des artistes.

Capacité organisationnelle et financière : Les rapports d'activité et financiers des deux dernières années démontrent la capacité du candidat à faire partie du groupe.

Prise en compte du genre : Comment la proposition entend-elle intégrer la question de l'égalité des sexes dans la mise en œuvre des activités ? Est-ce pertinent et réaliste ?

Prise en compte de la protection de l'environnement : Comment le plan proposé intègre-t-il la question de la protection de l'environnement dans la mise en œuvre des activités ? Est-ce pertinent et réaliste ?

Mis en œuvre par:



Bien rédiger son dossier

Checklist finale

Avant d'envoyer :

- Dossier complet
- Budget cohérent
- Objectifs clairs

Profil organisationnel : Détails de l'enregistrement légal et aperçu des activités de l'organisation.

Présentation du festival : Description des principales activités, y compris la contribution des participants étrangers si pertinent.

Stratégie proposée : Description de la stratégie de mise en œuvre, y compris les objectifs spécifiques, les résultats attendus, les principales activités et les enjeux transversaux.

Réseautage et échanges culturels : Motivation et stratégie pour travailler avec des artistes/créateurs, y compris tout intérêt à impliquer des perspectives européennes.

Questions transversales : Mesures pour l'égalité des sexes, l'inclusion et la sauvegarde environnementale.

Budget : Budget détaillé du projet en veillant à l'efficacité des coûts (canevas fourni sur GAP).

Site web et/ou réseaux sociaux : Liens vers le site web et/ou les réseaux sociaux.

Mis en oeuvre par:



Ressources utiles

- Liens : [Calls West Africa - AEPC - Goethe-Institut](#) ;
- [GOETHE APPLICATION PORTAL](#)
- Contacts : EUP-WA@goethe.de
- QR code vers le site web du projet

Mis en oeuvre par:



Financé par
l'Union européenne

AFRICA-EUROPE PARTNERSHIPS FOR CULTURE

WEST AFRICA

Mis en oeuvre par:



**GOETHE
INSTITUT**

Sprache. Kultur. Deutschland.

